

La ministre Blais prend le parti des clowns dans les CHSLD



Le gouvernement Charest financera l'embauche de clowns pour divertir les personnes âgées dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée du Québec.

La ministre responsable des Aînés, **Marguerite Blais**, défend cet investissement de 293 000 \$ sur quatre ans qui, selon elle, permettra de briser l'isolement et la solitude dont souffrent plusieurs bénéficiaires.

«Ce n'est pas du tout infantilisant de mettre un rayon de soleil dans la vie des gens», a-t-elle argué hier, à son entrée à la réunion hebdomadaire des députés libéraux.

Mme Blais, qui dit ne pas vouloir culpabiliser les familles, a tout de même signalé que beaucoup de personnes âgées confinées dans des résidences reçoivent très peu de visiteurs.

Elle a rappelé qu'au terme des consultations publiques sur les conditions de vie des

aînés, le gouvernement du Québec a choisi de financer une centaine de projets, dont celui de l'organisation Dr Clown.

«Ce sont des intervenants qui sont formés pour intervenir auprès des aînés et ils ont aussi une très grande expérience auprès des enfants dans les hôpitaux», a indiqué la ministre Blais.

Son attaché de presse, Renaud Dugas, a précisé que les amuseurs-thérapeutes qui seront envoyés dans les CHSLD ne seront pas nécessairement des clowns maquillés portant la perruque. *«Il s'agit d'une approche différente, adaptée à cette clientèle et basée sur la tendresse»,* a-t-il précisé.

L'entente entre le gouvernement et Dr Clown fera l'objet d'une conférence de presse lundi à Montréal.

Commentant cette annonce, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, a plutôt demandé au gouvernement Charest de consacrer ses efforts à améliorer la formation des employés des CHSLD.

«Cela n'a pas beaucoup de bon sens que la ministre dise qu'elle va envoyer des clowns, sans se préoccuper de la formation des préposés aux personnes âgées, alors qu'eux sont avec les aînés 24 heures sur 24. C'est inacceptable», a-t-elle tonné mercredi, en marge d'une conférence de presse sur un autre sujet.

À l'Assemblée nationale, la porte-parole péquiste en matière d'aînés, **Lisette Lapointe**, a aussi fait écho aux révélations d'un quotidien montréalais, dont une journaliste a réussi à se faire embaucher par une résidence privée pour personnes âgées sans détenir de formation pertinente à cet effet.

«Des clowns thérapeutiques, je n'ai rien contre cela, mais la responsabilité de la ministre, c'est de s'assurer de la qualité des soins à nos aînés», a lancé la députée de

Crémazie.

Mme Blais a rétorqué que le gouvernement avait mis en place un processus de certification obligatoire pour les résidences, il y a deux ans, et qu'une attention particulière serait portée aux conditions d'embauche.

*«Ma collègue déléguée aux Services sociaux, **Lise Thériault**, est en train de regarder toutes les étapes de cette certification pour faire en sorte que le personnel soit formé. Et si nous jugeons approprié de modifier ou d'améliorer la certification, nous allons le faire», a-t-elle conclu.*

La Presse canadienne, le 21 mai 2009